



Fédération
québécoise des
organismes
communautaires
Famille

Comité Famille-École

***Les organismes communautaires Famille
et les relations Famille-École :***
de l'écoute, des actions et des préoccupations
Résultats de deux consultations

Mai 2006

222, avenue Victoria, Saint-Lambert (Québec), J4P 2H6
Téléphone : (450) 466-2538 Télécopieur : (450) 466-4196
Courriel : accueil@fqocf.org Site Internet : www.fqocf.org

Ce rapport présente une synthèse des résultats de deux consultations menées auprès dans notre réseau sur la question des relations Famille-École, démarches menées par le comité Famille-École de la FQOCF. Ce comité présente, en conclusion de ce rapport, une série de recommandations pour le mouvement communautaire Famille.

Les résultats de cette consultation nous indiquent que :

- Les OCF sont à même de constater que l'état des relations Famille-École représente une très grande préoccupation pour les parents;
- De nombreux OCF jugent qu'ils ont un rôle à jouer dans ce domaine;
- Plusieurs jouent déjà un rôle que ce soit au niveau du soutien et de l'accompagnement des familles dans leurs relations avec l'école et/ou au niveau de la diffusion d'information auprès des acteurs du milieu scolaire (et autres) sur les réalités des familles et sur leurs aspirations face à la vie scolaire de leurs enfants;
- Les OCF veulent toutefois être vigilants dans le choix de leurs rôles pour que ceux-ci soient cohérents avec l'action communautaire autonome Famille (et ainsi ne pas assumer des rôles juste par ce qu'on les sollicite pour telle ou telle activité).

1. L'implication des OCF dans ces consultations

En tout, 42 OCF se sont impliqués individuellement et activement à un moment ou à un autre dans les deux démarches de consultation. Ce nombre d'OCF participants grimpe encore si on considère les OCF qui se sont impliqués dans les discussions menées sur le sujet lors des rencontres des concertations régionales des OCF (deux régions nous ont fait parvenir un compte-rendu de leurs discussions régionales sur le sujet).

2. Les observations des OCF sur les besoins et réalités des parents

Les relations Famille-École représentent un sujet bouillant. Si beaucoup d'OCF consacrent une grande partie de leurs services au soutien au rôle parental pour la période de la petite enfance, plusieurs remarquent que l'état des relations Famille-École représente une très grande préoccupation pour les familles.

Voici sur quels aspects des relations Famille-École, ces OCF ont rapporté leurs observations sur les réalités et préoccupations des parents :

- **les exigences élevées pour les familles à cette étape de vie** (supervision quotidienne des apprentissages et du comportement scolaire, frais scolaires, etc.);
- **les difficultés de communication entre le personnel de l'école et les parents** (dus entre autres aux différences de milieu socio-économique et de culture entre le personnel de l'école et les familles, différences qui jouent sur les perceptions); ;
- **la mince ouverture du système scolaire à travailler en collaboration avec les parents** (relations affectées parfois par des rapports de force entre le personnel de l'école et les parents et par une conception différente du mandat de chacun);

- **les différences et/ou désaccord face aux choix d’approches pédagogiques entre l’enseignant et les parents;**
- **le peu de sécurité offert par l’école à leurs enfants** (les manifestations de violence et d’intimidation dans l’école, dès le primaire);
- **les effets des coupures dans les ressources du système scolaire** (des coupures qui compromettent les efforts pour offrir un accès égal à une éducation de qualité pour tous les enfants);
- **les contraintes liées à l’évolution de la collectivité québécoise** (l’effritement de la vie de quartier en milieu urbain avec notamment l’éloignement entre le domicile et l’école, la multiplication des problématiques liées au milieu scolaire qui lui confère une évaluation négative globale, etc.).

Parmi les observations relevées par les OCF, les constats ne sont pas tous négatifs, certains notant qu’un parent qui le désire peut s’impliquer dans la vie scolaire de son enfant. Il sera ainsi, selon certains, en mesure d’en savoir sur ce qui se passe dans l’école de son enfant.

3. Des OCF en action : les rôles que des OCF jouent déjà

À la question « Jouez-vous déjà un rôle? », une majorité des OCF qui ont participé à la consultation ont affirmé déjà jouer un ou des rôles. En effet, plusieurs OCF offrent déjà, et depuis longtemps, un soutien spécifique aux parents pour cette étape dans la vie de leurs enfants.

Ce qu’ils font avec les familles sur le thème de l’école s’inscrit au cœur la mission de plusieurs organismes et pour ces familles, ils utilisent les mêmes approches que pour les familles qui ont des enfants de d’autres groupes d’âges.

De façon générale, on peut classer les actions des OCF selon deux grands volets :

- Un rôle interne de soutien et d’accompagnement des familles dans leurs relations avec le milieu scolaire et avec les autres responsables de l’accès à l’éducation.
- Un rôle externe de diffusion d’informations (informations sur les réalités vécues par les familles) et de points de vue critique (sur l’accès à une éducation de qualité pour tous) auprès des enseignants, des directions d’école, des commissaires, des ministères, des autres acteurs de la société civile, etc.;

Plus en détail, voici quelques types d'action menées par les OCF.

Des actions au niveau des communications Famille-École

- accompagnement de médiation pour des rencontres parents-enseignants-direction;
- animation de rencontres de sensibilisation pour les enseignants et les directions d'école sur les relations Famille-École, sur les forces des parents, sur les caractéristiques des familles de leur territoire, etc.;
- mandat de type « agente de milieu » donné à une employée de l'OCF, plus fréquent dans le cas de territoire-école à forte proportion de familles immigrantes;

De la diffusion d'informations aux parents sur la vie et le système scolaire :

- café-rencontres pour parents pour démystifier le monde scolaire et mieux le comprendre (ex. : comprendre les nouveaux bulletins).

Des actions pour aider les parents à se redonner du pouvoir et des habiletés dans l'accompagnement de la vie scolaire de leur enfant :

- soutien à l'implication des parents dans leurs démarches individuelles et collectives pour obtenir des services pour leurs enfants et pour contribuer à la qualité de la vie scolaire de leur école;
- animation d'ateliers sur les relations Famille-École (un organisme offre une série de cinq rencontres : devoirs, comment choisir un école, relation enseignants-parents, troubles d'apprentissages, taxage, rôle de chacun, nos droits...);
- animation d'atelier pour parents d'ado sur le décrochage scolaire;
- service de soutien et d'accompagnement des parents (parfois à domicile);
- atelier pour assurer un cadre familial stimulant pour les apprentissages;
- etc.

Non mentionné par nos répondants à cette consultation, mais partagé par des participants lors de la rencontre sur ce thème lors de la rencontre nationale de la FQOCF en novembre 2005, des OCF offrent aussi des ateliers pour aider les parents à superviser la période des devoirs.

Des actions directes auprès des enfants pour les soutenir dans leurs apprentissages scolaires :

- service d'aide aux devoirs;
- service de dîner à faible coût pour les enfants (des organismes reçoivent un soutien du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, soutien appelé « Mesure alimentaire », qui leur permet d'offrir de tels repas);
- service de garde pour le dîner et après l'école (surtout dans de petites localités);
- offre d'activités parascolaires;
- encouragement des enfants à « continuer » l'école.

Des actions pour préparer les enfants de moins de 5 ans à leur entrée dans le monde scolaire :

- atelier aux parents sur le développement global des tout-petits;
- activités de socialisation pour les tout-petits;
- activités d'éveil au monde de l'écrit;
- etc.

Actions pour de meilleures relations École-Communauté :

- occupation par un délégué d'un OCF du poste réservé à la communauté sur le conseil d'établissement de l'école;
- implication des OCF dans des tables de concertations locales où sont présents des représentants des écoles.

Actions pour le développement d'une communauté sensible aux besoins des familles :

- Mise en place d'une initiative réunissant plusieurs partenaires du milieu (dont les écoles) et agissant en prévention des abus et de la violence faite aux enfants.

Actions collectives pour le réinvestissement public en éducation

- Participation du personnel de l'OCF aux lieux d'échange et de débats sur la qualité du système public d'éducation et sur les ressources qu'on lui donne (questionnement au sujet de l'épuisement professionnel des enseignants et de leur détresse dans certains milieux).

4. Des questionnements collectifs sur les rôles pertinents à jouer

Si des OCF jouent déjà des rôles, nos répondants estiment que les OCF, individuellement et collectivement, ont toutefois à évaluer précisément quels rôles et mandats sont pertinents avec l'action communautaire autonome Famille.

Les rôles que les OCF devraient jouer reprennent de façon générale ce qui a été mentionné par des OCF sur les rôles qu'ils jouaient déjà en faisant ressortir certaines sphères.

Voici les sphères où les OCF considèrent avoir un rôle à jouer:

- Un rôle au niveau des communications Famille-École;
- Un rôle au niveau de la diffusion d'informations aux parents;
- Un rôle au niveau d'aider les parents à se redonner du pouvoir dans l'accompagnement de la vie scolaire de leurs enfants;
- Un rôle au niveau de la préparation des enfants à l'école;
- Un rôle au niveau du développement et de la diffusion d'une pensée critique et de réflexions sur des enjeux globaux touchant les problématiques sociales liées à l'éducation.

Comme le mentionnent des OCF, jouer un rôle dans les relations Famille-École ne se résume donc pas à faire faire les devoirs à des groupes d'enfants. Le rôle d'un OCF se situe au niveau du soutien au rôle parental. Aborder la question des devoirs c'est, par exemple, se pencher sur le soutien que des parents ont besoin pour les aider à eux-mêmes superviser la période de devoirs de leurs enfants.

Si les OCF désirent collectivement bien délimiter leurs rôles dans ce domaine, ils tiennent aussi à ce que les rôles et responsabilités des autres acteurs soient également clairs et que ceux-ci les assument. Quels sont les rôles et responsabilités du système scolaire face aux relations Famille-École? Quels sont les rôles et responsabilités des comités de parents et autres instances de représentations des parents auprès des décideurs des milieux scolaires? Quels sont les rôles et responsabilités du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine dans ce dossier? Et ceux des municipalités? Etc.

Des ressources précaires et limitées

Désireux de bien accompagner les familles dans cette étape de vie, les OCF disposent malheureusement de ressources financières très réduites pour pouvoir répondre à leurs besoins. Ceci limite beaucoup leurs capacités d'agir et la portée de leurs actions. Parmi les actions que des OCF mènent déjà, la plupart sont réalisées avec les moyens du bord, souvent uniquement avec des bénévoles. Aucune source de financement tangible et récurrente n'existe spécifiquement pour ce type de service dans les OCF. Et ce ne sont pas les fonds reçus pour le soutien à la mission des OCF qui leur permet de les développer, en effet ces fonds sont très en dessous de ce que les autres réseaux d'organismes communautaires québécois reçoivent pour leur mission.

Dans le cas des fonds pour les services d'aide aux devoirs (c'est une des rares nouvelles enveloppes budgétaires créées par le gouvernement), ces fonds sont confiés aux commissions scolaires. Bien que plusieurs de celles-ci réacheminent une partie de ces sommes aux OCF avec le mandat d'offrir ce service, dans plusieurs territoires, des écoles ont tout simplement créé leur propre service d'aide aux devoirs (dans certains cas, ce nouveau service est venu dédoubler le service déjà offert par un OCF de leur territoire, service souvent assumé par des bénévoles depuis plusieurs années).

5. Des rôles pour lesquels les OCF sont sollicités par d'autres organismes

Les sollicitations à assumer tel ou tel rôle ou à offrir tel ou tel service sont fréquentes. Des OCF mentionnent être souvent sollicités par le milieu scolaire (aide aux devoirs auprès des enfants, activités de loisirs, transport d'enfants à des rendez-vous, etc.). C'est presque toujours une implication bénévole qui est attendue de la part de l'OCF.

Suite à la mise en place du Programme Famille, École et Communauté : réussir ensemble (dirigé par le ministère de l'Éducation), des OCF sont aussi sollicités pour se joindre à des équipes partenariales d'organismes locaux. Diverses actions leur sont proposées. Malheureusement, ces équipes ne prennent souvent pas d'abord le temps de vérifier ce que l'OCF fait déjà dans ce domaine. Par ailleurs, ces équipes partenariales apportent des ressources pour la formation du personnel des OCF, mais pas pour défrayer les coûts de main d'œuvre pour des actions sur le terrain (actions pourtant souvent sollicitées par ces mêmes équipes).

Des OCF font également remarquer qu'ils n'existent pas pour soutenir les écoles et ne doivent pas être instrumentalisés. Par exemple, du personnel embauché par des OCF ne doivent pas remplacer, à moindre coût, des services que devraient offrir les écoles.

6. Des préoccupations

Les préoccupations exprimées par les OCF sont nombreuses :

- Préoccupations face à l'isolement social des familles;
- Préoccupations face aux difficultés scolaires des enfants;
- Préoccupations face au manque de ressources des parents et à l'état actuel du système qui ne fait pas de prévention, mais qui applique des solutions de dernier recours;

- Préoccupations face à l'absence de mesure de soutien financier pour les actions des OCF dans ce domaine (alors que nous sommes dans une période où les demandes des écoles s'intensifient);
- Préoccupations face aux attentes utilitaristes du milieu scolaire (comme si les organismes communautaires devraient être à leur service).

Ces préoccupations s'expriment aussi par des questions :

- À qui appartient le rôle de soutenir les parents versus le milieu scolaire ? Qui doit faire sa part?
- Est-ce que le milieu scolaire a la volonté de répondre aux préoccupations des parents?
- Est-ce que le milieu scolaire est conscient des difficultés rencontrées entre les parents et l'école?
- Comment favoriser une plus grande implication des parents dans l'école et des meilleurs communications Famille-École?

Certaines de ces préoccupations s'estompent dans l'action quand des collaborations OCF-École apportent d'heureux résultats :

- « Quand il a un début de collaboration entre un OCF et une école, la collaboration est respectueuse et la collaboration ne fait que grandir ».

Par ailleurs, le désir et la volonté d'agir de la part d'OCF est manifeste :

- Volonté d'agir pour la reprise en main par les parents de leurs pouvoirs (valoriser et soutenir les parents; présumer de leurs compétences);
- Revendication d'une reconnaissance de l'expertise des OCF dans ce domaine;
- Revendication d'un meilleur financement pour pouvoir répondre aux besoins des parents;
- Souhait d'avoir, comme organisme, de meilleures collaborations avec les écoles.

7. Des recommandations

Plusieurs OCF mentionnent que la précision des rôles des OCF dans le domaine des relations Famille-École et des enjeux qui y ont reliés constitue un très vaste mandat que les OCF, de façon isolée, ne peuvent réaliser seuls. Les regroupements régionaux d'OCF et la FQOCF devront ainsi être mis à contribution.

Suite à l'analyse des points de vue et des expériences exprimées par les OCF depuis le début de la démarche de la Fédération dans ce champ d'action, le comité Famille-École de la FQOCF recommande donc :

- Que les OCF collectivement continuent d'échanger sur quels rôles et mandats sont pertinents avec l'action communautaire Famille, locale, régionale et nationale;
- Qu'une étude soit menée auprès des divers acteurs en lien avec les parents pour voir comment ils formulent leurs rôles et responsabilités;
- Que le mouvement communautaire Famille établisse des liens avec des alliés potentiels (ex. : les syndicats, les comités de parents, les commissaires scolaires, etc.) pour travailler de concert à assurer un meilleur accès pour tous à une éducation de qualité.